



2. Épreuve orale

2.2. Grammaire (Les accords dans le G.N. et entre le sujet et le verbe)

Textes complémentaires

- La peine de mort : une question de justice ou de barbarie ?

Que disent les instructions officielles ?

Cette question d'orthographe grammaticale reprend de manière synthétique les règles d'accord abordées depuis le cycle 2, notamment celles entre le sujet et le verbe. Elle offre en outre l'occasion de consolider la connaissance des classes lexicales et des fonctions syntaxiques dans la phrase simple.

La peine de mort : une question de justice ou de barbarie ?

La peine de mort, qu'elle soit appliquée en vertu d'une justice rétributive ou dans un contexte de vengeance sociale, suscite des débats aussi anciens que l'histoire humaine. Ce châtiment, qui consiste à ôter la vie à un individu reconnu coupable de crimes graves, continue d'alimenter de nombreuses discussions dans les sociétés modernes. Un groupe de militants abolitionnistes s'est réuni devant l'Assemblée nationale pour revendiquer la fin de ce châtiment, invoquant non seulement des arguments moraux, mais aussi des preuves concrètes de son inefficacité. La plupart des intervenants ont évoqué des statistiques dramatiques sur l'inhumanité de la peine capitale, sans toutefois parvenir à une unanimité. La majorité des juristes reste cependant partagée : pour certains, la peine de mort reste un moyen de dissuasion ; pour d'autres, elle constitue une abomination.

On pourrait d'abord se demander si une société a le droit de tuer au nom de la justice. Si, dans les sociétés antiques, la peine capitale était presque systématiquement appliquée pour toute une série d'infractions, le monde moderne semble avoir évolué. Toutefois, de nombreux pays continuent de l'appliquer avec une régularité inquiétante. Plus de la moitié des nations développées a renoncé à la peine de mort, mais des États comme les États-Unis, la Chine ou l'Iran continuent d'en faire usage.

Les opposants à la peine de mort ont souvent trouvé un écho chez des penseurs majeurs, notamment Victor Hugo, qui, dans son célèbre texte *Le dernier jour d'un condamné*, dénonce l'inhumanité de ce châtiment. L'auteur de *Les Misérables* se sert de la fiction pour dénoncer les effets psychologiques dévastateurs de l'attente de l'exécution, mais aussi pour souligner l'aspect profondément injuste de la peine de mort. Hugo disait ainsi que la peine capitale est « *la répression la plus dégradante pour l'humanité* », et sa dénonciation n'a cessé de résonner dans les débats contemporains. Il ne se contentait pas de souligner l'inhumanité de cette pratique, mais affirmait également que la société ne devait pas se faire complice de cette barbarie en légitimant le meurtre d'État.

De son côté, Robert Badinter, ancien garde des Sceaux et principal artisan de l'abolition de la peine de mort en France en 1981, a développé des arguments similaires dans ses discours et ses écrits. Il a toujours insisté sur le fait qu'aucune société moderne ne pouvait tolérer le recours à une justice qui serait fondée sur l'idée que « tuer pour punir » soit légitime. Badinter cite souvent Camus, qui, dans son ouvrage *Réflexions sur la guillotine*, soulignait la dérive violente et irrationnelle des États qui choisissent d'appliquer la peine de mort. Camus insistait sur le fait que la justice ne devait jamais reposer sur la violence, et que l'acceptation de la peine capitale corrompait le fondement même de la justice humaine.

La majorité des philosophes modernes, à l'image de Badinter ou Camus, partage cette idée : la peine de mort est avant tout un acte de violence dont les conséquences sont irrémédiables. Non seulement il existe un risque d'erreur judiciaire – comme l'ont montré les nombreuses condamnations injustifiées qui ont eu lieu au cours de l'histoire –, mais en plus la peine de mort renvoie à une idée primitive de justice, fondée sur la vengeance plutôt que sur la réhabilitation ou la réparation. La foule qui réclame la tête du coupable, à l'image de ce qui se passait sous l'Ancien Régime, est un symbole de ce que la société pourrait devenir si elle tolère un tel châtiment. La civilisation est précisément ce qui nous sépare de la barbarie, et cela passe par la mise en place de peines qui cherchent à réparer, non à détruire.

Expliquez l'accord des verbes soulignés.